

Belfort, le 14 mai 2013

académie
Besançon

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Territoire de Belfort
éducation
nationale

**Le Directeur
Académique
des Services
de l'Éducation
Nationale**

D.R.H.

Dossier suivi par
Béatrice VERGNAUD

Téléphone
03 84 46 98 69

Fax
03 84 28 36 14

Mél.
beatrice.vergnaud
@ac-besancon.fr

Place de la Révolution
Française
CS 60129
90003 Belfort cedex

Mesdames et Messieurs
les enseignants du premier degré

s/c de Mesdames
les Inspectrices de l'Éducation Nationale
Belfort I – II – III et A.S.H.

Objet : phase spéciale de postes de direction / mouvement départemental 2013

Réf. : circulaire relative au mouvement des personnels enseignants du 1^{er} degré – 2013

Je vous rappelle qu'il est procédé à un appel à candidature afin de pourvoir les postes de direction suivants demeurés vacants à l'issue de la phase principale du mouvement départemental 2013 des enseignants du premier degré :

- **postes de direction à 2 classes** :
 - école maternelle «Louise Michel» DELLE
 - école maternelle ROUGEMONT LE CHATEAU
- **poste de direction à 4 classes** :
 - école élémentaire ETUEFFONT
- **poste de direction à 6 classes** :
 - école primaire MORVILLARS
- **poste de direction à 8 classes** :
 - école élémentaire «René Rücklin» BELFORT

Il s'adresse à l'ensemble des enseignants inscrits ou non sur la liste d'aptitude à l'emploi de directeur de deux classes et plus.

Les candidatures sont à me faire parvenir **uniquement par courrier électronique** (beatrice.vergnaud@ac-besancon.fr) **pour le 17 mai 2013 au plus tard.**

Priorité sera accordée aux enseignants inscrits sur la liste d'aptitude de directeur qui peuvent seuls prétendre à une affectation à titre définitif. En cas de pluralité de candidats pour un poste, le départage s'effectuera en fonction du barème.

En l'absence de candidature émanant d'enseignant inscrit sur ladite liste, le poste sera attribué au barème à l'enseignant ayant reçu un avis favorable de son inspecteur de l'éducation nationale et prenant l'engagement de demander son inscription sur la liste d'aptitude en 2013.

La division des ressources humaines se tient à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Recteur et par délégation,
Le Directeur académique des services
de l'éducation nationale,



Patrick MELLON